



## **PUBLIC**

Compte rendu du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 23 juin 2009 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères Frank Thérien, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Claude Millette, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Luc Angers, Richard Côté, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents, messieurs Michel Tremblay, directeur général adjoint, André Lambert, directeur général adjoint, M<sup>e</sup> Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs, Sonia Béland, André Bonneau, André Cadieux, Michel Déziel, Daniel G. Dompierre, Nicole Dumoulin, Marie-Claude Martel, Marc Pageau, Martin Potvin, Gilles Sabourin et Carole St-Arnaud Gaboury.

Sont absents, messieurs les conseillers André Laframboise, Simon Racine, Joseph De Sylva et Aurèle Desjardins.

**CP20090623-P1**

### **RÈGLEMENT SUR LA PRÉVENTION DES INCENDIES**

**9 h 30** – Monsieur André Bonneau, accompagné de madame Sonia Béland, fait un résumé des dispositions du nouveau règlement sur la prévention des incendies, lequel vise à harmoniser les pratiques dans les différents secteurs de la ville.

**Messieurs les conseillers Yvon Boucher et Luc Montreuil prennent leur siège.**

#### **RECOMMANDATION :**

##### **CP-SSI-2009-04**

Adopter le règlement numéro 413-2009 concernant la prévention des incendies.

La recommandation **CP-SSI-2009-04** est acceptée à l'unanimité.

**CP20090623-P2**

### **PRIORISATION DES PROJETS ROUTIERS PRÉVUS DANS L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC**

**10 h 00** – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de monsieur Carol Hébert, présente le dossier « Priorisation des projets de développement du réseau régional » dans le cadre du protocole d'entente Canada-Québec.

Cette présentation a pour but d'établir un rang aux différents projets, en plus de modifier la nature de certains.

#### **RECOMMANDATIONS :**

##### **CP-UDD-2009-004**

Demander au ministère des Transports du Québec de modifier le projet initialement prévu à l'entente fédérale provinciale sur l'amélioration du réseau routier, à l'effet que le prolongement du tronçon est du boulevard La Vérendrye, entre les boulevards Labrosse et Lorrain, soit réduit à 2 voies

##### **CP-UDD-2009-005**

Demander au ministère des Transports du Québec que le prolongement du boulevard La Vérendrye Est soit priorisé au niveau 1

**CP-UDD-2009-006**

Demander au ministère des Transports du Québec que l'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest soit priorisé au niveau 2

**CP-UDD-2009-009**

Demander au ministère des Transports du Québec que l'élargissement du chemin Pink, entre la rue de la Gravité et boulevard des Grives, soit priorisé au niveau 3

**CP-UDD-2009-007**

Demander au ministère des Transports du Québec d'octroyer une subvention pour le coût des études environnementales afférentes au prolongement du boulevard La Vérendrye Est (150 000 \$) et à l'élargissement du boulevard La Vérendrye Ouest (330 000 \$)

Les recommandations **CP-UDD-2009-004**, **CP-UDD-2009-005**, **CP-UDD-2009-006**, **CP-UDD-2009-009** et **CP-UDD-2009-007** sont acceptées à l'unanimité.

Malgré les décisions pour les recommandations **CP-UDD-2009-006** et **CP-UDD-2009-009** et suite aux commentaires formulés par les membres présents, le comité convient de demander au ministère des Transports du Québec de tenir compte, dans l'analyse du dossier, des études environnementales réalisées ou en voie de réalisation pour le tronçon d'une longueur de 400 m du chemin Pink, compris entre la rue de la Gravité et du boulevard des Grives, à titre de priorisation numéro 2 en même temps que le projet du boulevard La Vérendrye Ouest.

Le projet de résolution numéro 78661 sera ajusté en conséquence.

**CP20090623-P3****PRIORISATION DES PROJETS ROUTIERS DE COMPÉTENCE MUNICIPAL**

**11 h 30** – Madame Marie-Claude Martel, accompagnée de monsieur Carol Hébert, présente l'actualisation de l'étude de priorisation des projets de développement du réseau routier sous gestion municipale.

**RECOMMANDATION :****CP-UDD-2009-008**

Prioriser les deux projets suivants :

1. Rue de Cannes (entre Lebaudy et des Érables).
2. Boulevard de la Carrière Nord (Jean-Proulx à Saint-Joseph).

Référer le financement de ces projets dans le cadre de l'étude du PTI.

La recommandation **CP-UDD-2009-008** est acceptée à l'unanimité.

**DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**CP20090623-PD1** Procès-verbal de la réunion du conseil de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tenue le 21 mai 2009

**CP20090623-PD2** Procès-verbal de la réunion de la Commission des loisirs, des sports et de la vie communautaire tenue le 22 avril 2009

**Fin du comité plénier public à 11 h 52.**

---

**M<sup>e</sup> RICHARD D'AURAY**  
**Greffier adjoint**  
**Service du greffe**